

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 3 Décembre

La Commission Cadastre

Au nombre des réformes qui depuis longtemps sont à l'ordre du jour et que l'opinion souhaite vivement et avec tant de raison de voir résoudre dans un délai prochain, il convient de placer la question de la révision du cadastre. Il n'est que juste de reconnaître les efforts faits par le ministre des finances actuels, M. Rouvier, et par son très actif et compétent collaborateur, M. Boutin, pour arriver à une solution si désirée et si désirable.

On sait avec quel zèle la commission nommée, il y a un an, pour étudier les problèmes de cette grave et importante question a poursuivi ses travaux et à quels satisfaisants résultats elle est déjà arrivée. Elle vient de reprendre ses séances interrompues par les vacances parlementaires et de commencer la discussion de l'avant-projet préparé par son comité de rédaction et d'études sur la question de l'hypothèque judiciaire. Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des solutions préconisées par cet avant-projet, et il nous paraît superflu d'y revenir avant que la sous-commission en ait délibéré.

Il nous sera permis de profiter de cette réunion pour rappeler en quelques mots l'œuvre considérable déjà accomplie par la sous-commission et répondre par là même à certaines critiques inconsidérément formulées.

D'aucuns se sont demandé, par exemple, ce que venaient faire dans la commission de cadastre « des généraux et des marins ». Ils se sont posé cette interrogation : « Que peuvent bien comprendre à une question de droit sur le régime hypothécaire des généraux et des marins ? ». On nous pardonnera de rappeler que la commission s'est subdivisée en deux sous-commissions : la sous-commission juridique et la sous-commission technique. Les « généraux et les marins »

dont la présence choque tant les adversaires de « ce Parlement au petit pied » se sont signalés par des travaux géodésiques importants, faisant époque dans les annales de la science. Ils ont été attachés spécialement à la sous-commission technique et nous n'étonnerons assurément personne en disant que cette sous-commission compte sur leur expérience et leurs lumières pour résoudre les graves problèmes qui s'imposeront bientôt à son examen.

On a prétendu aussi que les civils qui composent la commission, sont « pour la plupart férus des plus fausses idées du code Napoléon ».

Il suffit d'énumérer brièvement les décisions prises par la sous-commission juridique pour apprécier à sa juste valeur cette accusation.

Et d'abord elle a prononcé la suppression au regard des créanciers hypothécaires, des privilèges généraux autres que ceux des frais de justice. Elle a demandé qu'on soumit à la publicité tous les actes translatifs ou simplement déclaratifs de propriété ; qu'on supprimât le privilège du Trésor sur les biens des comptables ; qu'on spécialisât et qu'on rendit publique l'hypothèque de la femme mariée, du mineur et de l'interdit. Et en attendant la réforme de notre système hypothécaire, elle a émis le vœu que les petits prêts hypothécaires soient l'objet d'un tarif de faveur.

En ce qui touche les livres fonciers, elle en a voté l'établissement par commune, par feuillet réel, c'est-à-dire par unité foncière. Ce livre foncier, elle l'a divisé en deux parties, la première contenant la détermination physique de l'immeuble, sa contenance, l'indication des charges qui la grèvent, la seconde désignant les propriétaires avec indication des causes et dates des inscriptions, les restrictions et charges, les privilèges et hypothèques, enfin les énonciations relatives à la capacité des personnes.

Et comme ce casier civil des biens ne lui a pas paru suffisant, la sous-commission s'est prononcée pour l'établissement d'un

casier civil des personnes, de façon à donner toutes garanties au crédit immobilier.

Statuant sur l'autorité de l'inscription, la commission a admis ce principe qu'au regard des tiers l'inscription mettrait à l'abri de toute action fondée sur un droit non inscrit ou intentée à raison d'une clause d'un contrat non inscrit ; qu'enfin les droits des tiers qui ont traité sur la foi d'une inscription sont opposables au véritable propriétaire.

On ne peut donc point dire, en présence d'une orientation aussi nettement définie dans un sens réformateur, que la sous-commission est restée « férue » des « plus fausses idées du code Napoléon ». Elle y a, au contraire, largement contredit et il apparaîtra à tous que l'application des principes qu'elle a posés ouvrirait pour la propriété foncière en France une ère absolument nouvelle.

Il faut donc reconnaître que la commission, qui n'a tenu qu'une trentaine de séances, a marché d'un bon pas et fait large besogne.

Ce n'est point dans son sein qu'on a rencontré des résistances à une organisation mieux en rapport avec les conditions actuelles de la propriété du sol, favorable à l'établissement d'un crédit immobilier qui a été la pensée d'où est sortie sa création. C'est dans le congrès libre de la propriété foncière que ces résistances se sont fait jour et affirmées. On peut dire qu'à ce congrès étaient groupés les partisans intéressés du *statu quo*. A la commission du cadastre sont au contraire des hommes ennemis de la routine et des utopies que leur compétence seule a désignés au choix du gouvernement. Et s'ils n'ont point réussi à modérer les ardeurs de certains impatients, c'est qu'en cette matière, comme dans toutes les autres, il faut compter avec les partis-pris, les passions et les tendances naturelles au dénigrement systématique.

Le grand point, à cette heure, nous le répétons, c'est de passer outre, de marcher et d'aboutir.

Aussi continuerons-nous à suivre ces remarquables et importants travaux avec tout l'intérêt dont ils sont dignes.

J. QUERCYTAÏN.

LA PRESSE

ET LA CRISE MINISTÉRIELLE

Le Temps :

Que va-t-on faire maintenant ? Il semble que M. Brisson ayant renversé M. Loubet doive être appelé à prendre sa place. Il représente la commission d'enquête qui a fini par s'emparer de tous les pouvoirs et qui est en somme aujourd'hui le vrai ministère, ce qui suffirait, d'ailleurs à expliquer la chute de l'autre. Mais qui ne voit que M. Brisson, une fois à la tête des affaires, rencontrera, s'il veut réellement gouverner, les mêmes obstacles, les mêmes impossibilités que son prédécesseur.

En nommant un comité de salut public, la Convention s'était frappée elle-même de déchéance. Heureusement, il reste encore deux jours à la Chambre pour faire cette réflexion et bien d'autres, et il faut espérer que le nouveau cabinet, quel qu'il soit, trouvera la force, tout en donnant satisfaction au désir très légitime de lumière dont la Chambre est animée, de faire respecter la Constitution et les lois.

Le XIX^e Siècle :

Maintenant que le cabinet est tombé, il reste à lui trouver un successeur, et la tâche est malaisée. On aura sans doute quelque peine à trouver un ministère qui entre dans les vues de la majorité d'hier et qui accepte d'être le docile instrument de la Chambre, laquelle obéit à la commission des trente-trois, laquelle, elle-même, suit les inspirations et se conforme aux prescriptions de M. Delahaye.

La Libre Parole :

A une majorité de près de cent voix, le ministère a été renversé. C'est tout ce qu'a fait jusqu'alors la commission d'enquête sur le Panama, et pour un début, il faut reconnaître que ce n'est vraiment pas trop mal !

Maintenant, le gâchis est encore un peu plus complet, l'anarchie règne sans conteste en souveraine et unique maîtresse. C'est la dégringolade finale, la fin de cette Chambre affolée qui, samedi, refusait des armes à la commission d'enquête, et qui a renversé le gouvernement, parce que la commission était insuffisamment armée.

Il lui jouer un mauvais tour, lorsque le roi, piquant des deux, s'élança à son secours avec ses trois compagnons,

Le peuple, ayant reconnu des gentilshommes, lâcha prise et le malheureux fut sauvé.

— Castagnac, dit le roi au Gascon, protégez-le en le reconduisant jusqu'à la porte Montmartre, vous nous rejoindrez à l'abbaye.

— Ah ! mordicus, grommela l'esflanqué cadet, il ne manquait plus que pareille besogne à ma colichemarde qui pourfendit Roland... Protéger un moineau jésuite ?

Mais il ne se mit pas moins en devoir d'obéir au roi.

Le novice, car c'en était un, s'était jeté aux pieds de son sauveur.

— Ah ! sire, je vous dois la vie et ne l'oublierai jamais.

— Chut ! fit le Béarnais, ne me faites pas reconnaître dans cette foule, mon ami.

— Ah ! je savais bien que vous étiez bon et généreux, et que l'image qu'on me faisait de vous était fautive... Comptez désormais sur le dévouement du pauvre frère Côme.

— C'est là votre nom.

— Je suis l'humble serviteur d'un profès, le révérend père Daubigny.

— Cotton m'a parlé quelquefois de ce père... Mais tu le connais, Marcel.

— Hélas ! répondit le fiancé d'Alice.

Ce dernier prit aussitôt le frère Côme à part.

— N'est-ce pas vous, demanda-t-il, que l'ami Gros-Michel a déjà sauvé des flots, dans le temps.

Ici, des jeunes filles chantaient de leur voix fraîche et argentine la charmante romance :

Viens, Aurore,
Je t'implore...

Plus loin, un heureux couple s'acheminait, le sourire aux lèvres, et l'amoureux jetait au vent la chanson suivante :

Si le roi m'avait donné
Paris sa grande ville
Et qui me fallût quitter,
L'amour de ma mie,
Je dirais au roi Henri :
Reprenez votre Paris,
J'aime mieux ma mie, ô qué !
J'aime mieux ma mie.

Là, retentissait l'air devenu national :

Vive Henri Quatre,
Vive ce roi vaillant !

Mais une larme vint à l'œil du bon Béarnais, quand il entendit fredonner cet autre air, dû également à son maître de chapelle, Eustache du Courroy :

Charmante Gabrielle,
Régnez avec que moi !

Au ruisseau de Ménémonant, transformé plus tard en grand égout de Paris, et qui coulait alors entre la Grange-Batelière et les Porcherons, un tumulte fit arrêter le roi et ses amis.

Sur le pont, la foule huait et conspuait un homme en soutanelle noire et couvert d'un grand feutre aux bords relevés.

— Il faut le jeter à l'eau, le jésuite, cria une voix.

Des acclamations passionnées accueillirent cette proposition. On saisit le pauvre diable, qui levait au ciel des regards éperdus, et sans doute on al-

l'autre, commencer l'exécution... D'ailleurs, au milieu de mon peuple qui m'aime tant, oserait-on attenter à ma vie ? Et puis, vous êtes là, mes fidèles.

— Sire ! nous donnerions notre vie pour vous.

Henri et ses trois compagnons traversèrent le faubourg Saint-Honoré entre le Marché aux Pourceaux et la butte Saint-Roch, et gagnèrent la Grange-Batelière, l'ancienne *Granchia Battellaria* où l'on se livrait à des joutes ou exercices guerriers pendant le treizième siècle.

A mesure qu'on avançait, la foule qui se portait vers Montmartre grossissait. Mais les quatre cavaliers avaient l'air de simples gentilshommes, avec leurs habits de chasse et personne ne fit attention à eux.

Depuis quelques années, du reste, une grande simplicité avait succédé au luxe des vêtements que nous avons fait connaître. Un édit sévère avait défendu de porter de l'argent sur les habits. Henri IV l'observait très rigoureusement, et il fit un jour très mauvais accueil à un prince du sang qui n'obéissait pas à cette réforme. De là ces modes carrées et sans ornement que nous montrent les estampes du temps, et qui forment un si vif contraste avec les somptueux costumes du règne de Henri III.

La plus franche gaieté régnait dans le peuple et la bourgeoisie, qui, par différents chemins, se rendaient à la fête des Vignerons. Les chants populaires résonnaient de toutes parts.

Henri IV sourit. On répétait surtout ceux qu'il avait composés ou qui étaient en son honneur.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 104

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

TROISIÈME PARTIE

L'ASSASSINAT

I

LE BON HENRI

— C'est vrai, répliqua le roi dont le front devint sombre. Et qui sait ? l'avertissement qu'elle m'a envoyé ce tantôt, concerne peut-être les machinations de ces gens, que je me croyais attachés pour toujours.

— Un avertissement ? Puis-je demander à Votre Majesté de quoi il s'agit ?

— Madame l'abbesse m'a écrit qu'elle a été prévenue qu'un homme en surcot brun s'est écrié en brandissant sa dague qu'il me tuerait.

— En ce cas, Votre Majesté a peut-être eu tort de s'engager au milieu du populaire qui doit se trouver en ce moment aux porcherons et à Montmartre.

— Il faut que je vois madame de Beauvilliers, il est temps que je m'entretienne avec elle de mes grands projets, dont je vais pouvoir, d'un jour à

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 35^e année. — Sommaire du numéro du 3 décembre : Gravures : Paris : Inauguration du monument élevé à Th. de Banville, dans le jardin de Luxembourg. — Portraits (nécrologie) : Le colonel Lichtenstein, mort le 24 novembre. — Le chansonnier Desrousseaux, récemment mort à Lille. — Beaux-Arts : Tableau de M. Carpentier : Baiser furtif. — Le chat sauvage et le renard, eau-forte de Karl Bodmer. — Mode : La mode en décembre 1892. — Départements : Les Bouches-du-Rhône. — Fantaisies : Le camouflage. — Tonkin : L'exploitation des mines. — Afrique : Les poids d'or de l'Afrique.

Texte : Chroniques : Le courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Le département des Bouches-du-Rhône, par G. L. — Le camouflage, par G. Tomel. — La mode, par Ludka. — Le sport, par Archiduc. — Courrier de l'exposition de Chicago, etc. — Explication des gravures, Echees, Rébus, Récréations de la famille, Revue comique, etc. — Nouvelle en cours de publication : La grotte aux carpes, par M. de Combelles.

En supplément : Mathilde Laroche, roman de J. Berr de Turque. — Illustrations de Marold. Le numéro : 50 centimes.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1044^e livraison (3 décembre 1892). — Texte : Une Française au pôle Nord, par Pierre Maël. — A travers la France : Rouen, par Lucien d'Elne. — La France au Dahomey, par Louis Rousselet. — Treizième année, par J. Coignet. — Les secrets de la prestidigitatation : Les rubans mystérieux, par St. J. de l'Escap. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de Barbant, Busson, E. Zier, etc. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages.* — Sommaire de la 1665^e livraison (3 décembre 1892). — Dans la forêt d'Arcachon, par Kauffmann (1890). — Texte et dessins inédits. — 14 dessins. — Tous les dessins de cette livraison ont été exécutés par l'auteur, d'après ses croquis et ses photographies.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Echéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction : 32, rue de la Sourdière, Paris.

8 fr. par an, paraît tous les jeudis. (27 années d'existence)
Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

AUX PIANISTES

Nous recommandons à nos lecteurs une nouvelle bibliothèque musicale qui fait fureur en ce moment, *Paris-Piano*. Cette luxueuse publication paraît les 1^{er} et 15 de chaque mois et donne dans chaque numéro deux morceaux de musique inédite pour piano, édités avec grand soin, livrés sous couvertures en couleurs.

Les partitions, de difficulté moyenne, sont écrites spécialement pour *Paris-Piano* par les meilleurs compositeurs du genre, MM. Emile Pessard, Gabriel-Marie, Jules Bordier, Colomer, Frantz Hitz, Luigini, Alexandre Georges, Le Rey, Desormes Sudessi, Courras, Harring, Gay, etc.

En outre chaque fascicule de *Paris-Piano* contient un supplément littéraire dû au grand talent de MM. François Coppée, Jules Claretie, Ludovic Halévy, Jules Sandeau, André Theuvsiet, Henri Gréville, Jacques Normand, Ernest Legouvé, Guy de Maupassant, Hector Malot, Pierre Véron, des portraits de célébrités, une revue de la musique, du théâtre, de la mode, un courrier mondain, etc.

On peut hardiment prétendre que *Paris-Piano* est le dernier mot du progrès, du luxe et du bon marché en édition musicale. Chaque fascicule de *Paris-Piano* est vendu au prix sans précédent de 1 franc, chez tous les libraires et marchands de musique et contient environ 12 fr. de musique à prix marqués.

Dans le but de faire connaître sa publication et à titre exceptionnel, *Paris-Piano* envoie franco un numéro spécimen, contre 30 centimes en timbres-poste adressés à l'éditeur, M. René Godfroy, 11, rue d'Hauteville, à Paris.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

ATELIERS et CHANTIERS de la LOIRE

Société Anonyme au Capital de 7.720.000 francs
Emission de 20.000 Obligations 4% de 500^f
REMBOURSALES AU PAIR EN 39 ANNEES
par tirages annuels, à partir du 1^{er} octobre 1893
Intérêt annuel : 20 francs
payable par semestre les 1^{er} mai et 1^{er} novembre
PRIX D'ÉMISSION : 450 FRANCS
Jouissance 1^{er} novembre 1892

ON VERSE	En souscrivant.....Fr.	50	} TOTAL
	A la répartition.....	100	
	Du 1 ^{er} au 5 février 1893.....	100	
	Du 1 ^{er} au 5 mars 1893.....	100	
	Du 1 ^{er} au 5 avril 1893.....	100	450 ^f

Les souscripteurs pourront se libérer, à partir de la répartition, avec bonification de 4% d'intérêt.

L'Obligation libérée ressort à 447^f 50^c
On souscrit **Jeudi 8 décembre 1892**
ET, DÈS A PRÉSENT, PAR CORRESPONDANCE
BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, 3, rue d'Antin;
BANQUE INTERNATIONALE, 3, rue Saint-Georges;
CREDIT INDUSTRIEL & COMMERCIAL, 66, r. de la Victoire;
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 54, rue de Provence;
et dans leurs Agences et Succursales Paris, Départements, Étranger.

La cote officielle sera demandée.

Santé à tous, Adultes et Enfants
rendue sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de santé :

LA REVALESCIERE
DU BARRY, de Londres.

Elle guérit les dyspepsies, indigestions, gastrites, gastralgies, constipations, toux, asthme, catarrhe, consommation, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toutes fièvres, grippe, influenza, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 47 ans de succès. Parmi tant de guérisons éclatantes obtenues depuis bientôt un demi-siècle, citons celles, de : M. le curé Compalet : « Dieu soit béni ! la Revalescière de Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrance de l'estomac, des nerfs et de faiblesse » ; de M. le curé Boillet : « De trente-six ans d'un asthme étouffant » ; de M^{lle} Gauguelin : « Agée de soixante-treize ans, d'une horrible dyspepsie déjà ancienne » ; chez les religieuses Augustines, à Tours; la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, Sénateur, M. le professeur Dédé, le professeur Dr. Méd. R. Wurzer, le Dr. Méd. L. Ravaut, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas. — M^{me} Isabelle de Thésillat, écrit de Faux-la-Montagne, 7 décembre 1891 : « J'étais très souffrante; votre Revalescière m'a fait le plus grand bien », etc.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en d'autres traitements et répare les constitutions les plus épuisées. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 50; 1/2 kil., 4 fr. 50; 1 kil., 7 fr. 75; 2 kil. 1/2, 17 fr. 50; 6 kil., 40 fr., soit environ 20 cent. le repas.

Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50 et 7 fr. 75. Envoi franco contre mandat-poste. — DU BARRY ET C^{ie}. (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris. Dépôt à Cahors, Vinel, droguiste.

Prévisions du temps d'après Nostradamus.

1893

CALENDRIER DU LOT



Prix : 30 centimes.

EN VENTE :
Chez : L. PLANAVEGNE, Libraire
rue du Lycée.
Et chez J. LARRIVE, aîné, Mercier
16, rue de la Liberté.
A CAHORS

ANTIQUITÉS CADURCIENNES

Renseignements Statistiques et Administratifs.

DONNE TRÈS EXACTEMENT LES FOIRES

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carté
Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille
Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Écharpes pour maires et adjoints
EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.




OPTIMA SAINDOUX PUR EXTRA A & C° CHICAGO

Agents régionaux pour la vente exclusive au commerce de gros : MM. A. MITTEAU et fils, à Périgueux.

CARTES DE VISITE
Depuis 1 fr. 50
A l'Imprimerie du Journal du Lot

EXPOSITION CAHORS 1881



B. DOUCÈDE
Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande

A LOUER un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N° 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie **Guilloré**.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, dont les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

de revendra qu'à 48 fr. 75

AVEC 425 CARTES COLORIÉES

15 CARTIERS la livraison avec carte colorée

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires (un spécimen gratuit à BAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb., pour recevoir la 1^{re} liv.)

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

Vignes Américaines
PAR MILLIONS DE PLANTS A LA VENTE
500 variétés

Othellos et Jacquez, racinés, 1^{er} choix..... 40 fr. le mille.
Herbemont, Clinton dit plant Pouzin..... 50 fr. —

Greffes soudés, depuis 150 fr.


Envoi franco du prix-courant sur demande. — S'adresser au propriétaire : **M. Victor COMBES**, chevalier du Mérite Agricole, A VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

AU QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE DE CHAUX

Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.



Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Étiollement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.